



Allergie au latex

Risques et mesures préventives au poste de travail

Suva

Division médecine du travail

Renseignements

Case postale, 1001 Lausanne

Tél. 021 310 80 40–42

Fax 021 310 80 49

www.suva.ch

Commandes

Case postale, 6002 Lucerne

www.suva.ch/waswo-f

Fax 041 419 59 17

Tél. 041 419 58 51

Titre

Allergie au latex

Risques et mesures préventives au poste de travail

Auteurs

Dr Hanspeter Rast, Division Médecine du travail, Suva Lucerne

Dr Marcel Jost, Division Médecine du travail, Suva Lucerne

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: février 1999

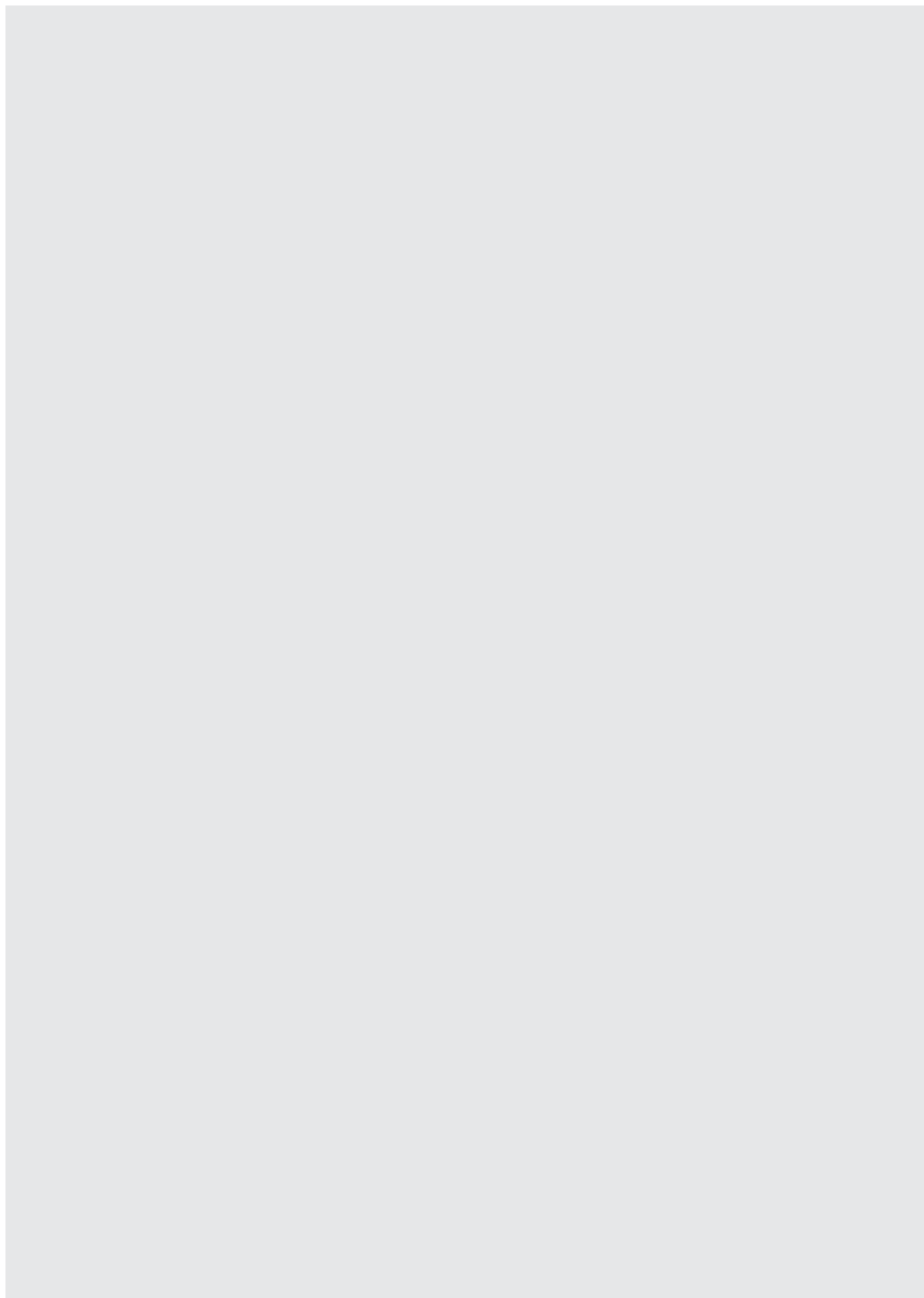
Edition revue et corrigée: mai 2013

Référence

2869/33.f (disponible uniquement sous forme de fichier pdf)

Table des matières

Allergie au latex: risques	5
Emploi du latex	10
Facteurs de risque et investigations	12
Prévention primaire	14
Prévention secondaire	18
Problèmes d'assurance et informations complémentaires	21



Allergie au latex: risques

Les allergies aux produits contenant du latex naturel ont fortement augmenté, principalement dans le secteur de la santé depuis le début des années 90. Les allergies au latex peuvent être de type immédiat ou retardé. Les réactions immédiates, causées par des anticorps spécifiques de type IgE, sont de loin les plus fréquentes. La fréquence des sensibilisations au latex parmi le personnel de santé s'élève entre 3 et 15%. On les observe aussi à l'extérieur de ce secteur, dans l'industrie du caoutchouc, les laboratoires, les salons de coiffure ou les entreprises de nettoyage. Dans le cadre de la prévention des maladies professionnelles, l'allergie au latex constitue un problème important car les troubles qu'elle cause sont étendus et potentiellement mortels et parce que le latex est omniprésent dans le cadre professionnel aussi bien que privé. C'est pourquoi il faut prendre des mesures préventives dans tous les établissements sanitaires et dans les entreprises où existent des contacts avec le latex.

Qu'est-ce que le latex?

Le latex, matériau de base des produits en caoutchouc naturel est extrait de la sève de l'arbre à caoutchouc tropical *hevea brasiliensis*. Cette sève contient essentiellement du polyisoprène et de l'eau. A l'état naturel, elle n'occasionne aucune atteinte à la santé. On a cependant pu identifier diverses protéines allergéniques dans la sève de cet arbre. La structure et la séquence des acides aminés de certaines d'entre elles ont été identifiées. Le grand nombre des divers allergènes contenus dans le latex rend difficile la fabrication d'un extrait utilisable pour le diagnostic et l'immunothérapie (désensibilisation).

Allergie de type immédiat

L'allergie au latex de type I, provoquée par les IgE, peut être déclenchée par contact avec la peau ou les muqueuses, pénétration orale ou respiratoire dans la circulation sanguine. Il faut distinguer ici les allergies touchant les porteurs de gants, celles aux particules de latex aéropartées, ainsi que celles des patients qui, lors du contact avec les gants du médecin, peuvent présenter des réactions non seulement locales mais systémiques.

Le contact du latex avec la peau peut provoquer un syndrome urticaire (tableau). Le contact direct de gants en latex peut provoquer une urticaire localisée associant démangeaison, érythème, papules ortiées ou enflure diffuse de la peau. Les allergènes du latex libérés par la sueur peuvent apparemment pénétrer dans la peau par les follicules et être ensuite disséminés dans tout l'organisme par le flux sanguin. C'est pourquoi on peut observer également des urticaires généralisées, avec congestion des lèvres et des muqueuses (rhinoconjonctivite, asthme, oedèmes bucco-pharyngo-laryngés, troubles gastro-intestinaux). Des chocs anaphylactiques potentiellement mortels associent effondrement tensionnel et arrêt cardio-respiratoire.

Stade	Tableau clinique
I	Urticaire localisée (zone de contact)
II	Urticaire généralisée, oedèmes labiaux et palpébraux
III	Urticaire, rhinoconjonctivite, asthme; symptômes bucco-laryngés et gastro-intestinaux
IV	Urticaire avec choc anaphylactique

Tableau 1 Syndrome urticaire (d'après Krogh et Maibach).

Lors de contact du latex avec les muqueuses, par exemple lors d'une intervention diagnostique ou thérapeutique, les mêmes symptômes peuvent survenir. De manière générale, des interventions chirurgicales pratiquées avec des gants en latex ou impliquant un contact avec ce matériau peuvent entraîner des réactions allergiques sévères chez les patients sensibilisés. Des allergies de type immédiat peuvent être également déclenchées lors de perfusions mettant en jeu des récipients dont les parois contiennent du latex.

L'inhalation de protéines du latex peut également provoquer des réactions allergiques telles que rhinoconjonctivite, asthme ou choc anaphylactique. Ces protéines se fixent sur la poudre des gants et se répandent dans l'air ambiant lors de leur mise ou de leur retrait. On a pu ainsi mesurer des quantités parfois importantes de particules allergéniques dans l'air ambiant de salles d'opérations et de laboratoires.



Figure 1 Urticaire généralisée (Source: Clinique dermatologique de l'Inselspital, Berne).

Des réactions croisées avec les allergènes du latex ont été décrites lors de la consommation de divers aliments tels qu'ananas, avocat, banane, châtaigne, figue, pomme de terre, kiwi, mangue, melon, papaye, fruit de la passion, pêche, épinard et tomate. Des réactions croisées entre le tabac et le latex ont également été démontrées. On entend par réaction croisée une réaction déclenchée par une substance qui n'est pas la cause primaire de l'allergie. Une réaction croisée avec la plante d'appartement Ficus benjamina n'est pas rare. Le contact avec la plante ainsi que l'inhalation de particules végétales peuvent induire une réaction allergique chez une personne sensibilisée. Les sujets allergiques au latex peuvent ainsi soudainement et violemment réagir à de tels aliments ou plantes.

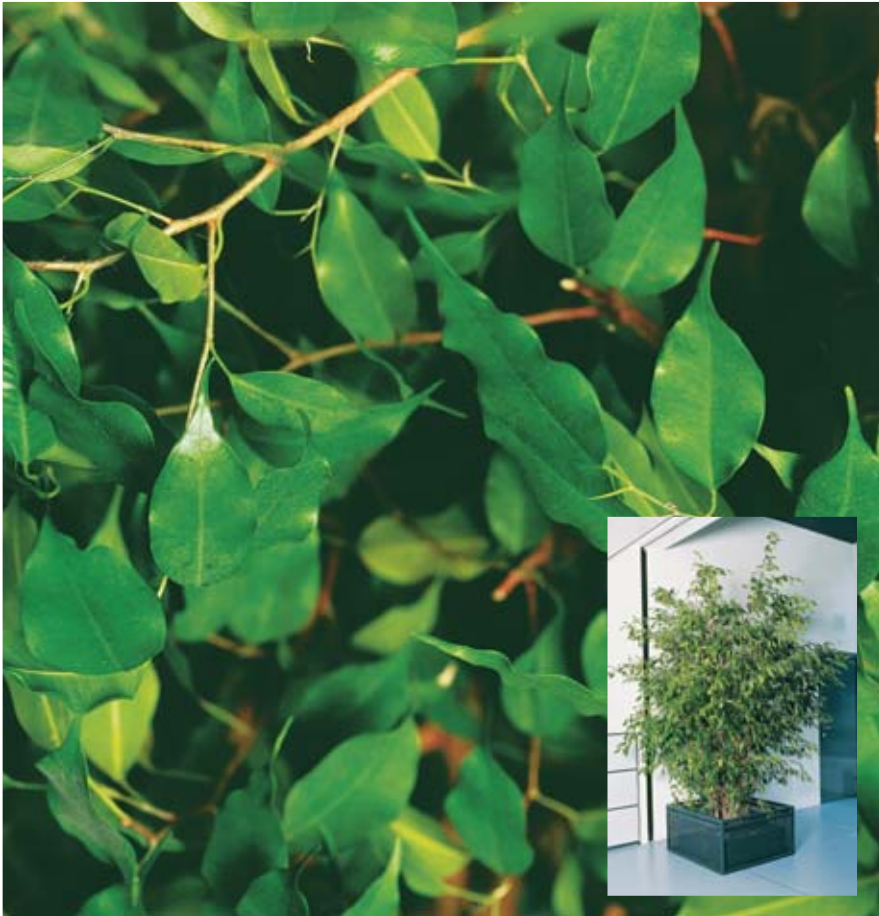


Figure 2 Ficus benjamina.

Allergie de type retardé

Les eczémas de contact allergiques (allergie de type IV ou retardée) peuvent être provoqués par divers accélérateurs de vulcanisation ajoutés en cours de fabrication du caoutchouc comme les thiurams, les benzothiazoles, les thiocarbamates ou les thiourées. Rarement, le latex peut être à l'origine d'un eczéma de contact. Il faut bien les distinguer de ceux créés par les désinfectants, les médicaments, les diverses substances susceptibles de traverser le gant, comme le méthacrylate de méthyle utilisé en dentisterie et en orthopédie.

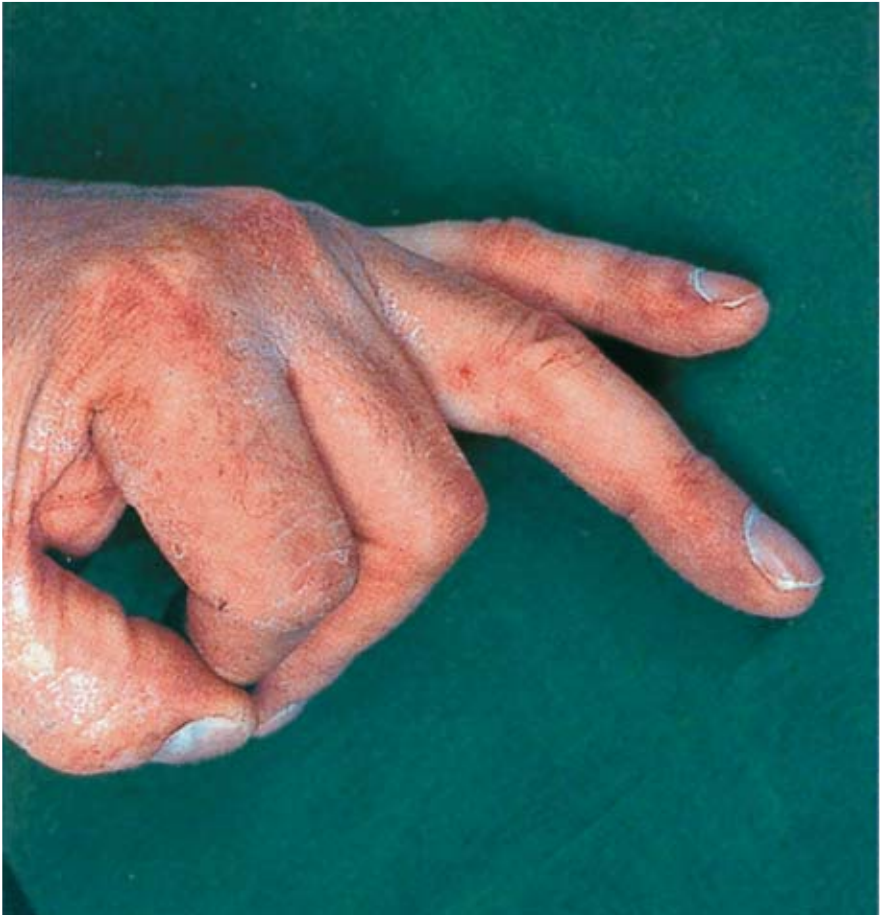


Figure 3 Eczéma allergique aux additifs du caoutchouc.

Emploi du latex

Objets contenant du latex dans le domaine médical

Le latex peut se trouver dans les objets les plus divers. La liste qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité.

- Gants: pour opérations et examens, doigtiers
- Matériel d'injection: sets d'infusion et tuyauterie, raccords, pistons de seringue, cathéters
- Matériel de ventilation: masques respiratoires, sacs, tuyauterie, valves, tubes endotrachéaux, naso- et oropharyngés
- Drains: Redon, drainage de plaies
- Cathéters/poches: cathéters vésicaux, de gastrostomie, tubes intestinaux, poches pour iléostomie, cathéter à ballon, sacs à urine (attaches en caoutchouc), accessoires pour lavements barytés
- Pansements: pansements adhésifs, bandes élastiques, bas compressifs
- Dentisterie: coins dentaires, digues pour traitement de racines, élastiques de tension en chirurgie maxillaire
- Stéthoscopes, sphygmomanomètres
- Habits: chaussures et bonnets d'opération, attaches des masques
- Divers: alèses en caoutchouc, anneaux anti-décubitus, bouillottes, électrodes adhésives et à vide, diaphragme, condoms urinaires
- masque du mannequin de réanimation

Objets d'usage courant contenant du latex

De nombreux objets d'usage courant contiennent du latex. La liste qui suit n'en donne qu'un aperçu:

Masques de protection respiratoire, pneus, joints de tapis, de portes, de fenêtres, descentes de bain, matelas, isolation de divers types, câbles électriques, balles élastiques, pansements, bottes, chaussures, attaches de vêtements, gants de ménage, rubans adhésifs, gommages adhésifs (timbres, enveloppes), bas à varices, condoms, diaphragmes et pessaires, ballons gonflables, matelas pneumatiques, gommes, poignées de véhicules, sucettes pour bébés, bateaux pneumatiques, gants de protection (salons de coiffure et d'esthéticiennes), éponges artificielles, lunettes de ski, articles de plongée, textiles extensibles, chaussures de gymnastique, bouteilles thermos, matériel d'emballage.

Facteurs de risque et investigations

Facteurs entraînant un risque d'allergie au latex de type IgE

Les facteurs de risques suivants sont importants:

- Exposition à la poudre contenant des protéines du latex
- Constitution atopique (tendance familiale aux allergies des voies respiratoires telles que rhume des foins et asthme, ainsi qu'aux eczémas)
- Eczéma irritatif/dermatose d'usage
- Opérations répétées durant l'enfance (prévalence maximale chez les enfants atteints de spina bifida)

Les situations suivantes comportent un risque additionnel d'allergie au latex:

- Exposition au ficus benjamina
- Allergies connues contre les aliments présentant une réaction croisée avec le latex

Dans le secteur médical et les laboratoires, le port de gants en latex poudrés représente le facteur de risque le plus important de déclenchement d'une allergie, surtout des voies respiratoires.

Investigations en cas de suspicion d'allergie au latex

En cas de suspicion d'allergie au latex, les investigations doivent être entreprises par un spécialiste au moyen de pricktests (fig. 4) et de la recherche des IgE spécifiques pour le latex.

De nouvelles méthodes diagnostiques de laboratoire faisant appel à l'utilisation de composants d'allergènes recombinants permettent de différencier une véritable allergie au latex d'une réactivité croisée (souvent inoffensive) entre profilines polliniques et profilines Hev b8.

En cas de mise en évidence d'une allergie au latex de type immédiat, il faut prendre les mesures suivantes:

- L'allergie au latex doit être mentionnée sur une carte personnelle d'allergique.
- Ces personnes doivent être orientées par le médecin sur la présence de latex dans le milieu professionnel et privé, sur les mesures de prévention adéquates et sur la possibilité de réactions croisées avec certains aliments et le ficus benjamina.
- En fonction de la gravité des symptômes, les personnes atteintes doivent être munies de médicaments d'urgence (antihistaminiques oraux à effet rapide, corticostéroïdes, auto-injecteurs à adrénaline) et instruits sur leur emploi.
- Avant toute intervention diagnostique ou thérapeutique, le médecin ou le dentiste doit absolument être rendu attentif à l'existence de l'allergie au latex (emploi de gants et de matériel sans latex).

Pour les travailleurs/euses souffrant d'allergie au latex, il faut appliquer les mesures indiquées dans le chapitre «prévention secondaire».

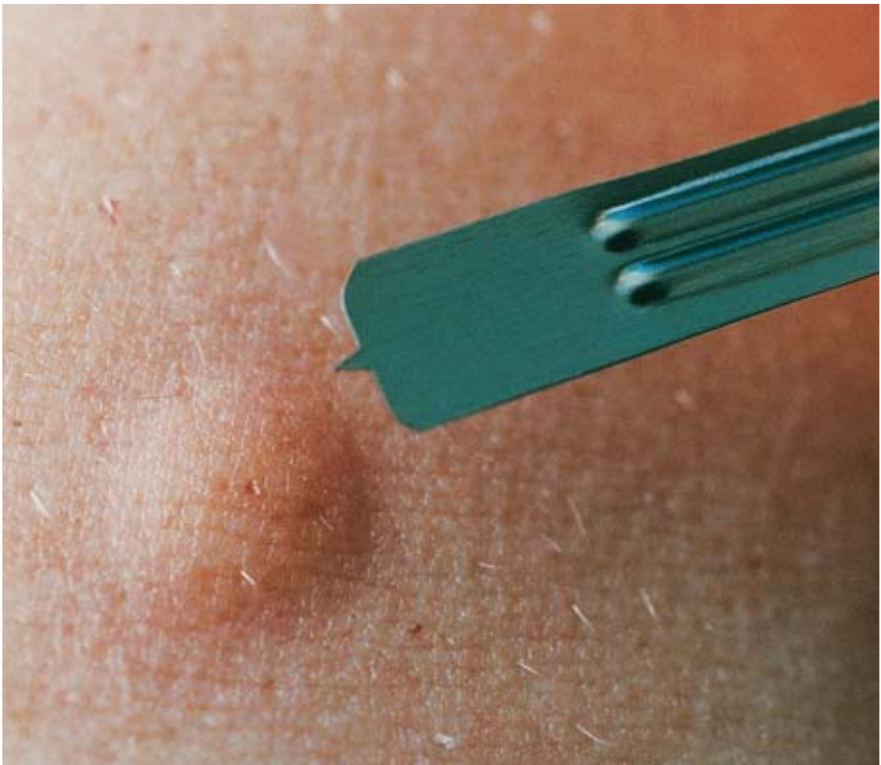
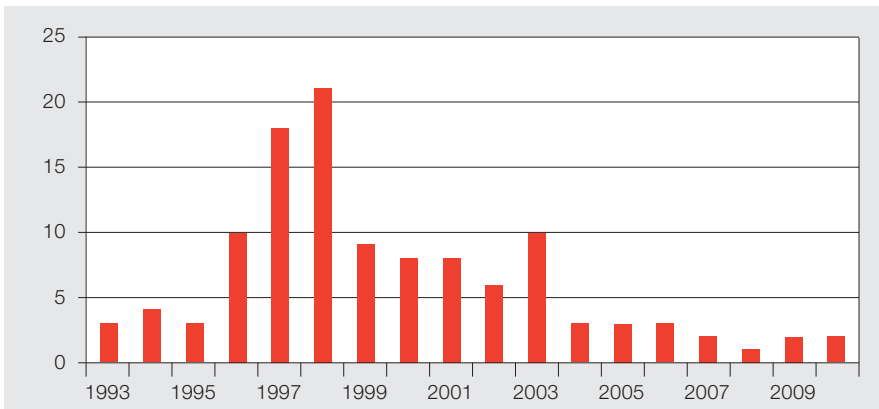


Figure 4 Réaction positive au pricktest: apparition d'une papule.

Prévention primaire

Pour prévenir les allergies de type immédiat au latex parmi le personnel de santé, le contact direct de la peau avec le latex et l'inhalation de particules chargées de latex doivent être autant que possible évités. Plusieurs études d'intervention ont démontré que le remplacement de gants poudrés en latex par des gants non poudrés avec faible teneur en protéines ou par des gants sans latex constituait une mesure préventive efficace. Il a permis d'obtenir une diminution significative des allergènes du latex dans l'air des postes de travail et une baisse du nombre des sensibilisations et des cas d'asthme au sein du personnel de santé [v. la référence LaMontagne A.D. (Review) à la page 19]. Après avoir atteint un pic en 1998, les décisions d'inaptitudes de la Suva pour allergie au latex ont connu un recul impressionnant les années suivantes. Le but ultime des établissements sanitaires est de créer des locaux et des espaces totalement ou presque exempts de latex.



Graphique 1 Nombre de décisions d'inaptitudes de la Suva pour allergie au latex 1993–2010 (allergie au latex en tant que diagnostic principal).

Buts visés

Les buts suivants doivent être visés:

- La présence de particules de latex dans l'air doit être évitée
- Les contacts cutanés avec les protéines du latex doivent être limités au possible par l'usage de produits sans latex, pauvres en allergènes du latex ou doublés d'une couche en matière synthétique.

Mesures préventives

Les mesures de prévention suivantes sont recommandées pour tous les établissements sanitaires:

- Pas d'utilisation de gants poudrés à base de latex
- Remplacement des gants en latex par des gants sans latex
- Emploi de modèle non poudrés comportant peu d'allergènes du latex lors des activités pour lesquelles la préférence est toujours donnée aux gants
- Détermination des types de gants qui doivent être portés pour chaque type d'activité. Ces dispositions doivent être prises en collaboration avec le service médical du personnel, le chargé de sécurité et les responsables de l'hygiène hospitalière

- Il faut si possible utiliser des gants sans latex pour les interventions simples ne requérant pas une grande dextérité manuelle. Pour les interventions non stériles (gants d'examens), outre des gants en latex naturel, il existe des gants en nitrile, vinyle ou autres matières synthétiques. On dispose également de gants sans latex pour les interventions stériles, par exemple en néoprène, en polychloroprène ou en d'autres matières synthétiques, mais ils sont plus coûteux que les gants en latex. Les gants en nitrile et en latex sont beaucoup plus résistants aux virus que les gants en vinyle. C'est probablement le nitrile qui présente la meilleure résistance aux piqûres. Les gants en vinyle ne peuvent être portés que

pour une courte durée d'usage et une faible sollicitation mécanique. Pour les activités qui impliquent une sollicitation mécanique plus importante ou une durée d'usage prolongée, les gants en nitrile sont recommandés. En ce qui concerne la protection contre les infections, une étanchéité suffisante doit être garantie pour les gants médicaux (Accepted quality level AQL $\leq 1,5$, selon la norme européenne EN 455). Cf. également la brochure Suva «Prévention des maladies infectieuses transmises par voie sanguine dans le secteur sanitaire».

- Lorsque, pour certaines activités, les avantages des gants en latex sont indiscutablement établis, on utilisera des modèles pauvres en allergènes, non poudrés ou des gants pourvus d'un revêtement interne en matière synthétique. En raison des divers allergènes du latex et des accélérateurs de vulcanisation, la notion de gants «pauvres en allergènes du latex» ou «hypoallergéniques» ne peut pas être standardisée avec exactitude. La littérature spécialisée recommande que la concentration de protéines du latex extractibles ne dépasse pas 30 $\mu\text{g/g}$ de gant. En vertu de la norme européenne EN 455/partie 3, les fabricants sont tenus de déterminer la proportion de protéines solubles du latex dans les gants à usage unique. Si cette déclaration fait défaut, elle doit être réclamée auprès du producteur. De grandes variations peuvent survenir d'un lot de fabrication à un autre.
- Des gants sans latex doivent être mis à la disposition des travailleurs/euses souffrant d'une prédisposition atopique ou d'antécédents d'eczéma.
- Avant un remplacement définitif, il est recommandé aux établissements de procéder à une phase d'essai permettant de tester la qualité, le confort, l'adéquation et le caractère économique d'autres gants.

Programme de protection de la peau

Afin de prévenir les eczémas et les dermatoses toxico-irritatives, chaque établissement sanitaire doit établir un programme de protection de la peau dans lequel est clairement défini le recours aux produits de protection, de nettoyage, de désinfection et d'entretien de la peau. Le personnel doit être instruit sur l'utilisation correcte de ces divers produits. Ce programme de protection de la peau sera établi par le médecin du personnel ou un autre spécialiste (dermatologue, allergologue), le chargé de sécurité et les membres du service d'hygiène hospitalière.

Prévention secondaire

Mesures à prendre chez les travailleurs/euses souffrant d'une allergie au latex

En présence d'une allergie avérée au latex, les mesures suivantes doivent être prises au poste de travail:

Poste de travail

– Seuls des gants sans latex doivent être portés

– Dans l'environnement immédiat, c'est-à-dire les locaux voisins, ceux dépendant du même système de ventilation, les unités opératoires, les laboratoires ou les cabinets médicaux, il faut renoncer totalement à l'usage de gants en latex poudrés

- Le contact avec tout objet contenant du latex dans le secteur médical, professionnel et privé doit être évité
- La personne atteinte devrait être si possible occupée dans un secteur totalement exempt de latex
- Une surveillance médicale de l'évolution est nécessaire.

Mesures complémentaires

- La personne concernée doit être informée sur la nature de l'allergie au latex et sur les mesures de prévention secondaire qui doivent être prises.
- La prudence s'impose lors de la consommation d'aliments pour lesquels existe une réaction croisée avec le latex; si des troubles surviennent dans ce cadre, des investigations allergologiques sont indiquées.
- Avant toute intervention, le médecin ou le dentiste doivent être informés de l'existence de l'allergie au latex.
- Une «carte d'allergique» doit être établie et portée par la personne concernée avec ses papiers d'identité, en cas d'urgence.

– En fonction de la gravité des symptômes cliniques, des médicaments d'urgence doivent être remis à la personne concernée: antihistaminiques oraux à effet rapide, corticostéroïdes, auto-injecteurs à adrénaline; l'intéressé(e) – et selon les circonstances les collègues et membres de la famille – doivent être instruits sur l'emploi correct de ces médicaments.

Annonce à l'assureur-accidents de l'établissement

En cas de suspicion de maladie professionnelle, le cas doit être annoncé à l'assureur LAA de l'établissement (v. chapitre «Problèmes d'assurances»).

Marche à suivre en cas d'échec des mesures de prévention secondaire

Si l'on ne parvient pas à obtenir la disparition des symptômes chez le/la travailleur/ euse concerné(e), il faut examiner les possibilités de diminuer encore les contacts avec le latex au poste de travail.

Lorsqu'on doit constater que l'exposition professionnelle au latex ne peut être évitée et que, malgré les mesures de prévention correctement appliquées, il subsiste une menace sérieuse pour la santé de l'intéressé(e), il y a lieu d'examiner la nécessité d'une **décision d'inaptitude** pour les travaux comportant une exposition au latex. C'est le cas lorsqu'on est en présence d'une urticaire généralisée, d'une rhinoconjonctivite, d'un asthme, de réactions buccolaryngées ou d'indices de réaction anaphylactique. Dans de tels cas, il appartient à l'assureur LAA concerné, resp. au médecin traitant, de signaler le cas à la division Médecine du travail de la Suva afin que cette dernière se prononce sur l'inaptitude. Si un changement de profession s'avère nécessaire, une annonce doit être faite à l'assurance-invalidité qui est seule compétente en matière de réorientation professionnelle et de recyclage.

Marche à suivre chez les personnes présentant une sensibilisation latente au latex

- Les travailleurs/euses sensibilisé(e)s au latex sans indice anamnestique de manifestations allergiques seront invité(e)s à utiliser des gants sans latex.
- Les collaborateurs/trices du même secteur ne devraient pas utiliser de gants en latex poudrés.
- Dans la mesure du possible, tout contact professionnel ou extraprofessionnel avec le latex sera évité.
- Avant toute intervention, le médecin ou le dentiste seront informés sur l'existence de la sensibilisation au latex.
- On rendra attentives les personnes concernées à l'existence de possibles réactions croisées avec certains aliments.

Problèmes d'assurance et informations complémentaires

En Suisse, tous les salariés sont obligatoirement assurés contre les accidents et les maladies professionnelles en vertu de la Loi sur l'assurance-accidents (LAA). Selon l'article 9, alinéa 1, sont réputées maladies professionnelles les maladies dues exclusivement ou de manière prépondérante, dans l'exercice de l'activité professionnelle, à des substances nocives ou à certains travaux. Le Conseil fédéral établit la liste de ces substances. Cette liste figure à l'annexe 1 de l'Ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA). Les additifs du caoutchouc y figuraient déjà depuis l'introduction de la LAA en 1984, et le latex y a été introduit lors de la révision du 1.1.1998. Il y a donc maladie professionnelle lorsqu'il est établi avec probabilité que celle-ci résulte d'une exposition professionnelle au latex ou aux additifs du caoutchouc. **Dès qu'il existe une suspicion fondée de maladie professionnelle, celle-ci doit être annoncée à l'assureur LAA compétent.**

Les endroits suivants sont en mesure de vous apporter des informations sur la prévention des allergies causées par le latex:

- Dans votre établissement: service médical du personnel ou chargé de sécurité
- Pour les questions allergologiques, adressez-vous à un médecin spécialiste ou à la policlinique correspondante
- Suva: Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, division Médecine du travail, case postale, 1001 Lausanne (Tél. 021 310 81 11; Fax 021 310 81 10; E-mail: medecine.travail@suva.ch)

Littérature complémentaire recommandée

Helbling A., Rast. H.:

Latexallergie vom Soforttyp (IgE-vermittelt) – präventive Massnahmen.
Schweiz. Ärztezeitung 78: 1555-1560; 1997

Galobardes B., Quilichini A.-M. et al.:

Influence of occupational exposure to Latex on the prevalence
of sensitization and allergy to Latex in a swiss hospital.
Dermatology 203: 226-232; 2001

Pitten F.-A., Weber L.W., Haamann F. und Kramer A.:

Schutz der Beschäftigten im Gesundheitsdienst durch sachgerechten
Einsatz medizinischer Schutzhandschuhe.
Arbeitsmed. Sozialmed. Umweltmed. 36: 162-166; 2001

Latza U., Haamann F. and Baur X.:

Effectiveness of a nationwide interdisciplinary preventive programme
for Latex allergy.
Int Arch Occup Environ Health 78: 394-402; 2005.

LaMontagne A.D., Radi S., Elder D.S., Abramson M.J. and Sim M.:

Primary prevention of Latex related sensitization and occupational asthma:
a systematic review.
Occup Environ Med 63: 359-364; 2006

Mergert R., van Kampen V. et al.:

The German experience 10 years after the latex allergy epidemic: need
for further preventive measures in healthcare employees with latex allergy.
Int Arch Occup Environ Health 83: 895-903; 2010

Schmid-Grendelmeier P.:

Rekombinante Allergene. Routinediagnostik oder Wissenschaft?
Hautarzt 61: 946-53; 2010

Autres sources d'informations recommandées

M. Jost, B. Merz et al.:

Prévention des maladies infectieuses transmises par voie sanguine dans le secteur sanitaire. Réf. Suva 2869/30

www.bgw.online.de: Achtung Allergiegefahr. Broschüre und PDF der Berufsgenossenschaft für Gesundheitsdienst und Wohlfahrtspflege. Informations sur la concentration protéinique des gants médicaux en latex, sur les allergènes impliqués et sur les produits de remplacement sans latex. Uniquement en allemand.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51
www.suva.ch

Edition: mai 2013

Référence

2869/33.f

Le modèle Suva

Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.